

Aboriginal Education Enhancement Agreements

Province : Colombie-Britannique

Personne-ressource : Trish Rosborough

Niveau : Maternelle – 12^e année

Thème : Pratiques en milieu communautaire

Description de la pratique :

Aboriginal Education Enhancement Agreements

Un Enhancement Agreement (EA) est une entente de valorisation conclue par chacun des districts scolaires, toutes ses communautés autochtones et le ministère de l'Éducation pour travailler ensemble à l'amélioration du succès de tous les élèves autochtones. Cette vision de succès pour tous les élèves des Premières nations, Métis et Inuits est élaborée et mise en œuvre par le district scolaire et par toutes ses communautés autochtones. Le plan est d'une durée de cinq ans.

Un EA définit les objectifs, les indicateurs et les cibles à adopter pour donner une orientation claire et mesurable. Disposer de données pertinentes est essentiel pour suivre les progrès et pour déterminer les tendances. Les EA soulignent la nature intégrale de la culture traditionnelle et des langues autochtones dans le développement et le succès des élèves autochtones. Les districts scolaires doivent offrir de solides programmes sur la culture des peuples autochtones locaux afin de mieux faire connaître et respecter la culture, la langue et l'histoire autochtones, et de favoriser une meilleure compréhension vis-à-vis des peuples autochtones.

Les EA donnent aux éducatrices et éducateurs et aux communautés autochtones la possibilité d'un apprentissage réciproque. Avec la participation des communautés autochtones, nous pouvons tous mieux comprendre les besoins des élèves autochtones, les obstacles qui freinent leur apprentissage et les facteurs qui l'optimisent.

Contexte :

En 1999, les partenaires provinciaux en éducation ont signé un protocole d'entente en vertu duquel ils reconnaissaient l'échec des élèves autochtones dans le système d'enseignement et s'engageaient à travailler ensemble pour améliorer l'expérience éducative de ces élèves. Les Aboriginal Education Enhancement Agreements ont été adoptés à titre de stratégie.

Le premier EA a été signé en 1999 quand SD73 Kamloops/Thompson s'est engagé avec ses communautés autochtones à améliorer le succès des élèves autochtones. Peu après, SD72 (Campbell River) a entamé un processus similaire qui a mené à la signature d'un EA en juin 2000. Ces deux districts étaient uniques car les résultats des ententes étaient liés à un financement complémentaire réduit de l'éducation des Autochtones. Cette entente de financement a cessé après la seconde signature et ne s'applique plus aux EA.

Progrès :

Actuellement, 23 ententes ont été signées dans la province, deux districts ayant signé leur seconde entente quinquennale. La signature officielle marque le début de la mise en œuvre de l'EA, alors que le district scolaire continue de travailler en relation étroite avec toutes ses communautés autochtones locales pour appliquer et appuyer les stratégies.

Cette mise en œuvre exige une évaluation fréquente des progrès et un examen des objectifs et des stratégies tout au long de l'EA. Des rapports annuels renseignent les communautés et le Ministère sur les progrès réalisés par le district scolaire en vue des objectifs d'amélioration.

Résultats :

- Les recherches présentent de fortes preuves d'une corrélation élevée entre certains facteurs et la réussite des élèves autochtones. Un bon aperçu des documents de recherche est présenté dans l'étude *Sharing Our Success* (2001) dans laquelle William G. Demmert Jr. donne cinq catégories d'analyses identifiées dans de nombreuses études.
- Les relations entre les districts scolaires et les communautés autochtones se sont améliorées.
- La participation des parents à l'éducation de leurs enfants s'est accrue.
- La réussite scolaire a augmenté.

Adaptabilité :

Les EA pourraient aisément être adaptés par d'autres instances. La Colombie-Britannique compte 198 communautés des Premières nations, et on y parle 32 des 53 langues autochtones du Canada. L'élaboration des EA se fait localement, en tenant compte de la diversité de la communauté ainsi que des besoins et des expériences du district.

Pour plus de renseignements :

Trish Rosborough Directrice, Aboriginal Education Enhancements Branch
Ministère de l'Éducation, Colombie-Britannique
Trish.Rosborough@gov.bc.ca 250-356-1891